

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30 c.  
Réclames, . . . . . 30  
Faits divers, . . . . . 75

#### RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

#### On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

SAUMUR.  
30 fr.  
16  
9  
Poste: 35 fr.  
18  
10

#### On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 31 JUILLET

### COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2<sup>e</sup> étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 30 juillet.

M. Laclef soulève un violent tumulte en voulant parler sur un projet d'intérêt local. Son but est d'empêcher M. Clémenceau de répondre au discours de M. Ferry. On est obligé de prendre cet opportuniste par les épaules pour le sortir de la tribune. M. Clémenceau a la parole sur les crédits de Madagascar. On a enfin, dit-il, fait connaître les motifs de la politique coloniale, qui a coûté tant d'argent à la France et fait couler tant de sang français. Mais ces motifs viennent après les faits accomplis, de sorte que si le pays ne les approuve pas, ce sera tant pis pour lui. C'est avant de commencer qu'il aurait fallu éclairer le pays. Il aurait fallu dire que la France était revenue du congrès de Berlin avec la libre disposition de la Tunisie. C'est ce qu'on n'a pas fait. On a parlé de Kroumirs à réprimer, et on a conduit ainsi la France à la conquête de la Tunisie. De même pour le Tonkin; on repoussait toute idée de conquête, et à la suite des événements que l'on connaît, nous avons dû conquérir le Tonkin. D'après M. Jules Ferry, ce n'est pas le hasard mais la nécessité qui conduit les événements. Mais une nécessité qui n'a pas

été prévue ressemble singulièrement au hasard.

La France, en 1885, doit-elle chercher de nouvelles colonies, lesquelles, dans quelles conditions et sous quel régime?

Faire du commerce est un moyen de s'enrichir, mais c'est aussi un moyen de se ruiner; il en est de même des colonies au point de vue économique.

On fait valoir l'importance des colonies au point de vue des débouchés; mais il faut vérifier les chiffres. Nous avons dépensé des centaines de millions pour permettre aux Anglais et aux Chinois d'aller commercer en Cochinchine. C'est que les débouchés ne s'ouvrent pas à coups de canon. On ne force pas l'acheteur: on le réduit par le bon marché.

Ce qu'on a exporté de plus clair jusqu'à présent, c'est un demi-milliard d'argent français qu'on ne reverra jamais. (Très-bien! à gauche.)

Au point de vue humanitaire, le génie de la race française est hostile à la théorie de M. Ferry. Il tend à l'élimination de la violence dans les rapports des peuples entre eux. On ne peut couvrir la violence du nom hypocrite de devoir civilisateur.

Au point de vue politique, c'est la première fois qu'on dit dans le gouvernement que la France doit rayonner par la guerre. Il faut avoir son patriotisme en France, et l'on est coupable de lancer la France dans de pareilles aventures.

On doit se préoccuper des finances, du milliard pour l'armée et du milliard pour la dette.

On doit penser aux travaux nécessaires pour une démocratie, et c'est avec une pareille charge et de pareilles obligations qu'on jette 500 millions dans des expéditions immenses!

Avant de faire des dépenses de luxe, il faut songer au nécessaire, au pot-au-feu, dont on parlait hier avec tant de dédain. (Applaudissements à gauche.)

Il y avait, dans l'exposé qu'on a porté à cette tribune, une manœuvre parlementaire par laquelle un ministre tombé a cherché à

se solidariser avec le nouveau cabinet, à établir la confusion entre une politique de conquête et une politique de liquidation. (Applaudissements.)

Le vote sous lequel a succombé l'ancien ministère était un vote de hasard et d'effolement.

Le président du conseil a déclaré lui-même qu'il ne demandait pas la confiance de la Chambre, c'est-à-dire qu'il s'est renversé lui-même. On était allé lui demander sa démission.

La séance continue.

### PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE SÉRIE D'INCIDENTS.

La séance d'hier a été sans contredit la plus tumultueuse de la législature actuelle. On n'en est pas venu aux coups, mais peu s'en est fallu.

Le débat avait été cependant assez calme. M. Clémenceau, répondant au discours prononcé mardi par M. Jules Ferry, est resté pendant près de trois quarts d'heure aussi modéré que possible. Malgré cette modération, à mesure que le débat se prolongeait, M. Jules Ferry très-énervé accumulait ses notes.

On pouvait croire qu'il se disposait à répondre aux vigoureuses attaques de M. Clémenceau.

Lorsque celui-ci a rappelé le reproche d'effolement fait par M. Jules Ferry à la majorité du 30 mars, M. Paul de Cassagnac s'est écrié, en s'adressant à M. Jules Ferry: « Vous êtes plus effolé que nous! C'était l'effolement de l'impudence! »

A ces mots, de bruyantes protestations se sont élevées du centre. M. Floquet a dû inviter M. Paul de Cassagnac à expliquer ses paroles et lui appliquer la censure.

Cet incident a été suivi d'un autre beaucoup plus vif.

M. Clémenceau ayant affirmé par deux fois que dans la journée du 30 mars M. Jules Ferry avait été abandonné par tous ses amis, M. Langlois s'est dressé et a crié de toutes ses forces:

« Nous n'abandonnons pas nos amis! » « Vous avez bien lâché M. Gambetta, monsieur Langlois! » riposte vivement M. Clovis Hugues.

Cette riposte met M. Langlois hors de lui. Il quitte son banc et se dirige du côté de M. Clovis Hugues en faisant de grands mouvements de bras.

Le tumulte était indescriptible. Le président secouait inutilement sa sonnette. Dans l'hémicycle le désordre était à son comble.

Cependant quelques collègues entraînent M. Langlois à son banc, tandis que M. Clovis Hugues se rassied en disant à M. Emmanuel Arène:

« On a eu tort de nous arrêter; nous aurions changé de cheveu. »

A ce moment, M. Floquet a déclaré qu'il serait obligé de sévir si M. Clovis Hugues avait prononcé les paroles qu'on venait de lui répéter.

Le député de Marseille ayant crié de son banc: « Mais je vais les répéter! » M. Langlois a fait un sursaut.

M. Clovis Hugues, debout, les bras croisés, attend M. Langlois. A ce moment la salle était véritablement anxieuse.

Dans les tribunes, les dames se penchaient pour regarder la scène.

On pouvait croire, tant que M. Clovis Hugues était irrité, qu'un choc allait se produire.

M. Emmanuel Arène et M. Anatole de La Forge avaient pris le jeune député de Marseille à bras-le-corps et s'efforçaient de le contenir.

De leur côté, M. Madier de Montjau et Salis avaient beaucoup de peine à maintenir le bouillant M. Langlois.

Du reste, M. Floquet ne connaissait pas les véritables paroles, qui, en somme, au dire même des amis de M. Langlois, ne rappellent que le souvenir d'un fait politique indiscutable.

Le silence s'est lentement rétabli. M. Clémenceau a pu terminer sans trop de difficultés sa vigoureuse harangue.

M. Brisson, président du conseil, a porté la parole au nom du gouvernement.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER DEUXIÈME PARTIE

#### IV. — LE NOUVEAU DIRECTEUR

La petite ville de Benfeld était en fête. Mais une de ces fêtes mornes où les pieds et les mains agitent comme sous une impulsion étrangère, où le cœur reste triste et saignant, sous une douleur muette qui n'ose se montrer. On attendait le nouveau directeur du cercle d'Erstein, sorte de préfet prussien, sous l'administration duquel se trouvait la ville de Benfeld. Le major Reingeissen, haut et puissant personnage, faisait en ce moment une tournée administrative, pour se rendre compte, non des besoins ou des désirs des habitants du pays placés sous sa direction, mais bien plutôt de l'esprit qui les animait pour ou contre leurs nouveaux dominateurs. Les arcs de triomphe et les banderoles s'élevaient silencieusement, sans qu'un chant patriotique vint secouer le mouvement des mains, qui semblaient

obéir à une autre impulsion qu'à celle du cœur.

Par-ci par-là, quelques groupes timides se réunissaient furtivement, échangeant de rares paroles, qui paraissaient n'avoir rien de bienveillant pour le nouveau directeur.

Au milieu d'eux se faisait remarquer une femme grande et forte, haute en couleur, qui, les poings placés sur les côtés, ne semblait avoir nul souci de montrer son mécontentement en exprimant verbalement sa pensée.

— Non, on aura beau le dire et le répéter sur tous les tons, criait-elle à haute voix, je ne croirai jamais qu'un fils de notre pays, à nous qui sommes des bons Alsaciens, ait eu le courage de renier sa patrie pour venir nous gouverner pour les Prussiens.

— Voulez-vous bien vous taire, mère Gundheim! dit presque bas un vieillard à cheveux blancs, en la tirant par la manche de sa robe. — D'abord, la chose n'est pas sûre; et, si elle l'était, nous ne savons pas qui il est, cet homme, et il pourrait vous en cuire de dire si haut votre pensée.

— Et que pourrait-il nous arriver de pis que ce que nous avons, mon vieux Jérémie? Mon mari et moi, nous sommes vieux; notre fils est trop innocent pour qu'on s'attaque à lui, et j'aurai dit une fois dans ma vie ce que je pense de ces damnés qui aiment mieux que leur pays les places et les honneurs.

En ce moment, une sorte de remous, produit par la foule écartée par quelques hommes d'armes, fit croire à l'arrivée du personnage qui préoccupait tous les esprits.

Plusieurs chapeaux s'élevèrent en l'air et des « Vive M. le directeur! » prononcés par quelques trembleurs, allaient donner la mesure de l'estime générale, lorsqu'un formidable éclat de rire succéda à toute cette mise en scène politique.

Une sorte de figure à demi sauvage et tout épanouie sous le rôle qu'elle semblait jouer, juchée sur un grand âne pelé qui eût refusé de marcher sans la pression douloureuse à laquelle il obéissait, se montra tout à coup entre les deux haies qui s'élevaient spontanément formées, et mit en évidence notre ancienne connaissance Hermann.

Après avoir laissé son regard errer pendant quelques instants sur la foule, il se dirigea précipitamment vers le groupe où se trouvaient sa mère et Jérémie.

— La dame vous demande vite, dit-il en s'adressant à ce dernier.

— Est-ce qu'il lui est arrivé quelque chose de fâcheux? exclama le vieillard avec inquiétude.

Mais Hermann, sans attendre la réflexion du vieillard, avait tourné bride et l'on n'apercevait déjà plus que la queue de l'âne qui disparut bientôt à l'horizon, sous les coups de pied et de poing, qui ne lui étaient pas épargnés.

— Diable de garçon! avec ses façons et son langage, il vous fait toujours des peurs comme si le feu était à la maison, poursuit philosophiquement le vieux serviteur des Sauvatre. Ça ne fait rien, la dame me demande vite, ça prouve qu'elle a besoin de moi. Au revoir, mère Gundheim, est-ce que vous ne viendrez pas chercher votre garçon? — S'il y a quelque chose de nouveau par ici, j'irai vous le dire, papa Jérémie, et savoir ce qui se sera passé par là-bas.

Plus d'une heure s'écoula avant que le vieillard eût atteint la sombre demeure de ses anciens maîtres. Sans qu'il pût se rendre compte du motif de l'émotion qui l'agitait, il avait l'instinct que quelque grave événement l'attendait à son arrivée au logis.

Un hennissement prolongé, qui ne ressemblait en rien à celui du cheval de Clémence, lui annonça tout d'abord qu'un étranger au moins était entré dans la maison.

Le premier visage qui se présenta à lui fut encore celui d'Hermann. Il avait l'air d'un chien de garde, qui ne perd pas de vue le poste qui lui est confié.

— La dame est là, elle vous attend, dit le sauvage.

— La dame, toujours la dame! Je sais bien qu'elle est là, reprit le vieillard; mais elle n'y es

Il a répudié, aux applaudissements unanimes des gauches, toute idée de conquête comme toute idée d'abaissement, et le Chambre a voté les conclusions demandées.

### La commission des 44.

La fameuse commission des 44, nommée par la Chambre, il y a dix-huit mois, pour se livrer à une grande enquête sur la crise de l'industrie parisienne et la crise commerciale, industrielle et agricole qui pèse sur notre pays, ne faisait plus parler d'elle depuis quelque temps. On se disait que le résultat le plus net de son travail serait la note des dépenses dont elle a été l'occasion et qu'elle a imposées aux contribuables pour frais de voyages de ses membres, frais d'impression des dépositions et enfin frais de publication d'un questionnaire tiré et répandu à profusion dans toute la France.

Le rapporteur général est M. Spuller qui vient de communiquer son travail à la commission.

Ce document a été déposé mardi sur le bureau de la Chambre des députés; ce n'est pas, à proprement parler, un document parlementaire; il ne doit en effet être livré aux députés qu'à titre de renseignement.

Que contient-il?

L'analyse des dépositions recueillies par la commission et qui sont au nombre de 453.

Le rapporteur nous fait connaître le nombre des dépositaires des ouvriers, des patrons, des employés, etc.

M. Spuller constate la faveur marquée avec laquelle fut accueillie l'enquête et l'empressement des ouvriers à répondre. Les dépositions ont occupé 49 séances de la commission et ont été formulées par 400 personnes environ.

Et puis après?

Après? voici.

Parmi les faits signalés par cette enquête à l'attention du philosophe et du législateur, se trouve celui-ci: c'est que, dans notre société contemporaine, la solution ne se résume plus dans les questions de salaires pour la solution desquelles la grève ou la coalition libre apparaissent à des intelligences encore trop peu cultivées, même quand il s'agit de leurs intérêts directs, comme des moyens énergiques et décisifs; la situation des ouvriers dépend maintenant d'une foule de questions qui dominent celles-là, telles que le marché, les échanges, la vente par laquelle la production se reproduit, la stabilité des concurrences, le prestige des prépondérances, le conflit ou concert des peuples.

Voyez-vous ça! M. Spuller a découvert cela? N'est-ce pas le cas de dire: Et voilà pourquoi votre fille est muette!

Mais le remède?

M. Spuller a découvert encore qu'il existe deux catégories de crise: la première embrasserait les industries parisiennes de luxe; la seconde se limiterait aux professions que le bâtiment fait vivre. Ces dernières industries ne seraient éprouvées que depuis un an

au plus, tandis que les autres le seraient depuis les événements de 1871.

Le rapport de M. Spuller se termine par deux tableaux, contenant, l'un les vœux des déposants, l'autre l'énumération des projets et propositions de loi déposés au cours de cette législature et qui touchent à la question sociale.

Et puis après?

Après il y a quelque chose de très-positif, c'est qu'en voyages et en impressions, la commission a déjà dépensé plus de 200,000 francs, et que la carte à payer dépassera 300,000 francs.

Commerçants, industriels, agriculteurs et ouvriers sont bien avancés.

### Chronique générale.

On commence à manquer au Tonkin d'officiers de marine et on ne peut pas en envoyer de France! C'est le ministère lui-même qui en fait l'aveu. Le général de Courcy avait demandé par dépêche douze lieutenants de vaisseau et plusieurs enseignes. Et voici quelle est la situation:

« Comme il n'y a en France ni lieutenants ni enseignes de vaisseau disponibles, on n'a pu donner suite à cette demande. Toutefois, un certain nombre de premiers maîtres ont été mis à la disposition du commandant en chef au Tonkin; ces officiers-mariniers, hommes de grande expérience, reçoivent les commandements de chaloupes à vapeur que le général de Courcy destinait à des enseignes. »

Et dire que les partisans de l'expédition tonkinoise ont prétendu pendant longtemps que cette expédition ne toucherait en aucune façon à la forte organisation de notre armée et de notre marine!

On voit ce qu'il faut penser aujourd'hui de ces imprudentes affirmations. On a dû faire, on doit faire encore constamment à notre armée des emprunts d'hommes qui l'affaiblissent graduellement.

Quant à notre marine, elle est absolument sur les dents et on l'épuise littéralement avec la demeure coloniale!

Notez que la France n'est pas au bout de ses sacrifices: qu'elle sera forcée de procéder à la refraction de la plus grande partie de notre matériel naval; qu'elle continuera à verser, dans ce tonneau des Danaïdes de l'Indo-Chine, et son or et le plus généreux de son sang.

Cela sans gloire, sans projet possible, sans issue prochaine, simplement parce qu'il a plu à des ministres ou aliénés ou criminels de jeter leur pays dans cette sinistre aventure.

Mais nous arrivons au jour où s'établiront les responsabilités effectives. Nous avons la conviction que le pays saura faire à chacun sa part. (Nation.)

Voici comment on entend l'économie sous la République.

En 1875, le traitement du Directeur de

l'établissement thermal d'Aix-les-Bains s'élevait au chiffre de 5,000 fr.

A cette époque, Gambetta fit nommer à ce poste une de ses créatures, le nommé Agar, ancien brasseur à Cahors, aujourd'hui trésorier-payeur général du Lot. On porta aussitôt le traitement à 8,000 francs. Récentement on a adjoint au Directeur un sous-Directeur, qui reçoit 5,000 fr. De sorte que la Direction de l'établissement thermal, qui coûtait il y a dix ans 10,000 fr. à l'État, en coûte aujourd'hui 18,000.

Du haut en bas de l'Administration, les choses se passent ainsi.

### LES VICTIMES DES ERREURS JUDICIAIRES.

On annonce que le ministre de la justice fait préparer un projet de loi à l'effet d'admettre le principe de l'indemnité aux victimes des erreurs judiciaires.

Ces choses-là ne se voient qu'à la veille des élections, et demeurent ensuite à l'état de lettre morte.

### LE CAMP DES MISÈRES.

On prétend officieusement que nos pertes totales, au camp du Pas-des-Lanciers, sont de 79 hommes.

Le général Coiffé est rentré vendredi à Paris.

L'état des régiments rentrés du camp des misères, dit la France militaire, est aussi satisfaisant que possible.

### LE CHOLÉRA EN ESPAGNE.

Les dernières nouvelles d'Espagne constatent que le choléra prend de l'extension. La moyenne est, pour chaque jour, d'environ 4,000 cas et 2,000 décès.

### LES SOLDATS DU TONKIN

Le Petit Marseillais a reçu d'un brave militaire, blessé au Tonkin, et qui vient d'être rapatrié à Toulon par un transport de guerre, la lettre suivante; elle donne quelques détails navrants sur la situation de nos malheureux soldats au lendemain d'une expédition qui, dit notre confrère, si elle leur a rapporté beaucoup de gloire, ne leur a pas valu les soins auxquels ils auraient cependant droit au nom de l'humanité:

Toulon, le 18 juillet 1885.

Monsieur le rédacteur,

J'ai appris avec étonnement par les journaux les envois considérables en secours de toute nature qui avaient été faits aux blessés du Tonkin; on nous parle d'argent, de vivres, d'effets, de liqueurs, etc. Cependant, croyez que la part distribuée à mes malheureux camarades a été bien minime, car, pour ma part, je n'ai reçu en fait de secours, pendant trois mois passés dans un hôpital au Tonkin, que quelques paquets de tabac. Je n'ose suspecter personne, mais voilà le fait certain: la moitié, pour ne pas dire les trois quarts de ces envois, n'ar-

occupé.

D'ici à ce soir, je vous en trouverai une autre; mais j'aime mieux qu'il ne sache pas qu'il y a ici une étrangère.

Et, sans s'occuper davantage de M<sup>me</sup> Clémence, tout à fait en dehors de ses préoccupations actuelles, le vieux serviteur s'élança, aussi vite que ses jambes voulurent le lui permettre, vers la chambre où Lucien s'était déjà à demi installé.

Le jeune homme se retourna brusquement en entendant ouvrir la porte; mais à la vue de Jérémie, son visage prit une expression meilleure et plus bienveillante que celle qui l'animait habituellement, et il se leva presque en tendant l'une de ses mains au vieillard.

Ah! mon maître! mon cher maître! s'écria celui-ci avec une expression joyeuse et reconnaissante. Vous voilà donc enfin de retour après tant d'heures d'attente et de tourments sur ce que vous étiez devenu!

Tu savais bien, mon vieux Jérémie, que j'étais parti au loin pour refaire la fortune que j'avais perdue.

Je croyais que vous étiez parti pour vous marier et nous ramener une femme, maître.

Les sourcils de Lucien se froncèrent, et il ne répondit pas.

Et... êtes-vous satisfait du résultat de votre longue absence? continua le vieux serviteur.

rivent pas à destination. Voici, d'ailleurs, en ce qui me concerne, comment les choses se sont passées.

Du champ de bataille où j'ai été blessé, assez grièvement pour rester estropié jusqu'à la fin de mes jours, j'ai été transporté à l'hôpital du Tikan absolument nu; trois mois après, on m'envoya à l'hôpital de Hai-Phong, mais sans me délivrer les effets qui m'étaient nécessaires. Je fus obligé de vendre ma montre pour acheter de quoi me couvrir tant bien que mal. A Hai-Phong, il n'y avait pas plus d'effets à distribuer qu'à Tikan, et ce fut avec une garde-robe d'une simplicité à faire honte à un sauvage que l'on m'embarqua sur le transport de guerre qui devait me ramener à Toulon; il est vrai qu'on me promit que, à bord, je ne manquerais de rien. En effet, une fois embarqué, on me délivra une paire de draps et une chemise, il est vrai que la chemise était déchirée par devant et par derrière et manquait de manches. J'espérais qu'au bout de quelques jours on nous donnerait du linge pour nous changer; mais huit jours se passèrent, puis quinze, puis un mois; bref... il a fallu faire toute la traversée avec ce que nous avions sur le dos. Je vous laisse à penser dans quel état était notre linge au bout de 54 jours de mer, sur un bâtiment où blessés, malades, convalescents étaient entassés et avec une température tropicale.

Ayant la jambe cassée, il ne m'était possible ni de faire mon lit, ni de laver ma unique chemise et mon unique paire de draps... Aussi, au bout de quelque temps, étais-je dévoré par la vermine. J'en fis l'observation à un infirmier, qui me dit de patienter encore quelques jours et que « puis-que les hôtes désagréables qui avaient élu domicile dans ma couchette ne m'avaient pas encore dévoré depuis un mois et demi que j'étais à bord, ils me laisseraient bien arriver jusqu'à Toulon.

Les infirmiers du bord, sauf quelques exceptions, étaient peu tendres pour nous; ils nous laissaient souffrir ou nous faisaient souffrir, et quand quelque pauvre diable était sur le point de mourir, ils se consolèrent en lui disant: « Tu n'auras plus mal aux dents, demain », ou bien: « Tu vas tout simplement débarrasser le plancher », et autres propos du même genre. Il était du reste bien difficile aux malades logés dans la batterie de prendre les soins de propreté les plus élémentaires, car on ne leur avait distribué d'eau douce; ils étaient obligés de se laver avec la tisane, dont on leur donnait un litre par jour. Comme nourriture: 400 grammes environ de viande par repas, un poids à peu près égal de pain, 45 centilitres de vin et quelquefois une douzaine de pois verts. Il va sans dire que toute paine était superflue, car elle nous eût valu quatre jours de diète comme punition; et puis, un pareil cas, chacun a intérêt à garder le silence, soit pour ne pas entraver la liquidation de sa pension, soit pour ne pas nuire à son avancement, etc.

Voilà, monsieur le rédacteur, dans quelles conditions sont rapatriés les blessés du Tonkin, pour lesquels il me semble dépendant qu'on devrait avoir plus d'égard.

pas seule, et quelque autre personne me demandait avec elle. Où sont-ils?

— Elle est chez vous, là. Mais lui, il est là-haut, continua Hermann en désignant de la main une fenêtre qui venait de s'ouvrir.

Jérémie se hâta d'entrer pour avoir au moins une explication plus compréhensible, donnée par Clémence.

La jeune femme était seule et arpentait d'un pas vif et impatient la chambre qu'occupait ordinairement le vieillard.

En le voyant entrer, elle courut à lui; et, lui prenant les deux mains comme si elle eût été poussée par un besoin impérieux d'expansion:

— Il est arrivé! s'écria-t-elle. Je l'ai vu au moment où il débouchait de la grande avenue, et je me suis cachée pour qu'il ne sache pas que vous m'avez donné sa chambre pendant son absence.

Jérémie regardait M<sup>me</sup> Clémence avec de grands yeux étonnés, se demandant si l'innocence d'Hermann n'avait pas déteint sur elle, et si la jeune femme avait bien toute sa raison.

— Qui donc est arrivé? Qui avez-vous vu, madame? demanda-t-il enfin après une seconde d'hésitation.

M<sup>me</sup> Clémence eut un air aussi surpris que le vieillard lui-même.

— Mais de qui pourrais-je vous parler, si ce n'était du maître de cette habitation? reprit-elle

en comprenant l'étrangeté de son air ému et de la vivacité de ses expressions. M. Sauvatre, dont vous m'avez si souvent entretenu qu'il me semble déjà le connaître, est arrivé ici il y a une heure environ. J'étais à la croisée de ma chambre, ou plutôt de la sienne, lorsque le bruit des sabots d'un cheval a attiré mon attention.

Il vient si peu de visiteurs ici! A sa tournure, à son air distingué, à ce je ne sais quoi qui indiquait qu'il entraînait ici en maître et non en étranger, je n'ai pas eu de doutes, et j'ai reconnu M. Sauvatre. Aussi rapidement que je l'ai pu, j'ai débarrassé la chambre des objets qui m'étaient personnels; et, pendant qu'il vous cherchait et vous appelait, j'étais en train de cette pièce, où il pouvait venir d'une minute à l'autre.

Pendant ce récit, que Clémence accentuait beaucoup plus qu'elle ne l'aurait voulu peut-être, Jérémie, tout tremblant, était tombé sur une chaise, et de grosses larmes coulaient sur son visage ridé.

— Oh! que le bon Dieu soit béni! s'écria-t-il enfin. Il y a si longtemps que je l'attends et que j'ignore ce qu'il est devenu! O mon vieux maître! que ne vivez-vous encore pour jouir du bonheur de revoir votre fils! Merci, madame, ajouta-t-il en se retournant vers la jeune femme. Vous m'avez tenu la promesse faite, et je suis heureux que M. Lucien ne se soit pas aperçu que sa chambre avait été

son retour ici n'est pas encore absolu, prit Lucien en écoutant une réponse directe, et ne sais encore à quelle époque je reviendrai définitivement chez moi; mais ma chambre et les autres parties de la maison devront toujours être prêtes à me recevoir; car, si je ne me fixe pas tout à fait ici, je compte y venir assez souvent pour y être toujours attendu. C'est le dire que tu devras veiller à ce que je sois satisfait.

Jérémie s'inclina sous cet ordre, qui ne souffrait pas de réplique, et dont le ton, presque absolu, lui serra douloureusement le cœur.

Il pensa, malgré lui, à cette obéissance prussienne et à cet absolutisme prussien dont il avait, hélas! été si souvent témoin depuis quelques années.

S'il l'eût osé, il eût essuyé une larme.

— Il s'en va fait comme vous le désirez, mon maître. Lucien, fit-il en s'inclinant.

Et il allait se retirer, lorsque le jeune homme rappela d'un ton bref:

— Où donc étais-tu cet après-midi, lorsque je suis arrivé? demanda-t-il.

— C'est vrai, vous devez ignorer ce qui se passa, reprit le vieillard, et vous ne vous doutez pas que votre vieux Jérémie avait eu la curiosité coupable, comme tant d'autres, d'aller voir le nouveau directeur qui nous est envoyé par la Prusse.

— Et tu l'as vu? demanda Lucien.

— Non, heureusement peut-être, car le maître

demain d'une expédition aussi pénible, et alors surtout qu'ils reviennent estropiés pour la vie.  
« Veuillez agréer, monsieur, etc.  
UN SOLDAT D'INFANTRIE DE MARINE. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 juillet.

La liquidation à Londres s'est terminée sans incident. Aussi les Consolidés arrivent-ils en hausse. On se s'occupe de l'Emprunt Egyptien; il fait trois points de prime sur le cours d'émission, c'est-à-dire qu'il va bientôt se coter au même cours que les Consolidés anglais. Puisqu'il n'est pas certain que l'Income Tax est naturel de le coter plus haut que les fonds anglais. L'emprunt est couvert par les fonds anglais. Les rentes ne sont pas aussi fermes qu'hier: le 3 1/2 est à 81.17, le 4 1/2 à 110.20.  
Un cours d'affaires sur les actions et obligations du Crédit Foncier de France, surtout sur la série de 1880 dont le tirage a lieu le 5 août.  
La Société Générale est très-ferme. Les obligations de l'Est-Algérien ont monté de 20 fr. en deux mois. Celles de l'Ouest-Algérien suivent la même voie.  
Il faut vendre le Panama actions ou obligations. L'assemblée d'hier a ouvert les yeux aux plus incrédules. Rien à espérer, tout à craindre. Tous ceux qui ont acheté des valeurs du Panama perdent au moins de leur capital; s'ils attendent ils perdront au moins 100 0/0: mieux vaut faire un sacrifice que perdre tout.  
On offre beaucoup l'action du Crédit Lyonnais. L'arrêt de la cour de Gênes qui annule le jugement du tribunal de San-Remo est un coup de massue pour le Crédit Lyonnais et par conséquent pour le Crédit Foncier. Il faut vendre sans hésiter. Dans quelques jours il sera trop tard. L'affaire d'Opeda dans laquelle les millions ont été engagés avec une imparadonnable légèreté est perdue sans espoir. L'appel de fonds sur les actions de la Foncière Lyonnaise et par conséquent sur celles du Crédit Lyonnais ne peut plus être évité. On ne saurait donc trop insister sur l'urgence de retirer les fonds déposés au Crédit Lyonnais et les placer dans d'autres sociétés dont les opérations sont toutes couronnées de succès.  
Pas de changements pour les valeurs des grandes Compagnies de chemin de fer.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### Un futur grand homme.

Vous le savez comment, sous le régime actuel, on parle aux enfants des campagnes, lors des distributions de prix? Comme échantillon, savourez cet extrait d'un discours écrit sur le même ton et prononcé, il y a quelques jours, à la maison d'école d'une petite commune voisine de Saumur:

« D'abord qu'il me soit permis de dire un mot de l'histoire si douloureuse et si sanglante du PEUPLE PERSONNIFIÉ DANS LE PAYSAN « PAUVRE MARTYR » taillable et corvéable à merci. Depuis la conquête par les hordes du nord jusqu'à nos jours, il a été aux prises dans tous les âges, avec ses deux ÉTERNELS ENNEMIS (1): LE NOBLE (2) et LE PRÊTRE (3!), qui, sous des formes variées à l'infini, sont toujours les mêmes, associés pour nous dominer. Ces FALLACIEUX, HIBERNIAUX et ces TARTUFES DÉHONTÉS,

l'histoire n'a pas jugé à propos de tenir sa promesse et d'arriver aujourd'hui. Mais que peut-on attendre de mieux d'un homme qui a renié sa parole? Lucien fit un brusque mouvement et retourna la tête.

— Alors, le major Ringisson?... interrogea-t-il.  
— Est détesté d'avance dans le pays, où l'on sait que son nom est faux comme sa personne et toute sa conduite.

— Et tu dis qu'on ne le connaît pas encore?  
— Non, et c'est pour cela que tout le monde déteste le voir, afin de savoir sur qui, dans son pays, on devra jeter l'horreur de la flétrissure.  
— Je serai comme les autres, dit Lucien après quelques secondes de réflexion; et tu me prévient, si je suis encore ici, de l'instant où arrivera le nouveau gouverneur.  
— Et d'un geste baulain, dont il semblait avoir pris l'habitude, M. Sauvatre congédia le vieux Lucien.

(1 suite.)

Un monsieur visite un appartement à Montmartre. — Il me convient assez, mais, au cinquième, le concierge:  
— Oh! monsieur, nous sommes au-dessus des carrières; la maison tasse beaucoup l...

hommes SANS SCRUPULES (3!), nous considérons encore aujourd'hui comme leurs BÊTES DE SOMME, et forts de notre bonhomie, de notre ignorance, car il faut dire le mot, sont toujours là, nous tendant leurs pièges, et prêts à profiter de nos MOINDRES DÉFAILLANCES, pour reprendre sur nous l'empire que chaque jour la République leur arrache lambeau par lambeau... »

C'est à Verrie — pourquoi ne pas l'avouer? — que ce discours, terminé par l'obligatoire *Vive la République!* a été débité par le délégué de la préfecture chargé de présider la distribution. Il n'était guère possible de tenir un langage plus redondant. — *Fallacieux hobereaux! Tartufes déhontés! Hommes sans scrupules!!! — Et les éternels ennemis, le noble! le prêtre! puis les bêtes de somme!!!*

Ah! qu'en termes choisis ces choses-là sont dites!

Des paroles d'une telle sonorité, adressées à des enfants — et aussi à leurs parents — sont-elles bien propres à entretenir la bonne harmonie parmi nos populations rurales? Cela doit être, puisqu'elles émanent d'un musicien distingué. Notre orateur n'est autre, en effet, que le citoyen Fermet-Kaiser, ancien chef — ou sous-chef — d'une musique d'artillerie, décoré de la Légion d'Honneur. Autrefois bonapartiste, cléricale à ses heures, il est devenu tout à coup, on ne sait pourquoi, ardent républicain. Nous l'avions vu diriger, à Saumur, l'ancienne musique des Pompiers, puis la Lyre saumuroise. A cette époque encore peu éloignée, il était l'ami des curés, des institutions congréganistes, et il sédia quelques-unes de ses productions musicales à des membres du clergé. Plus tard, étant propriétaire à Verrie, il se fit nommer conseiller municipal et maire de cette commune; mais il a été récemment, hélas! deux fois blak-boulé par le suffrage universel. Bien que d'un âge assez avancé, il a cependant l'ambition nécessaire — il l'a laissé entendre dans la suite de son discours — pour devenir « député, sénateur, président de la République ». Pourquoi pas? Il est vrai que cette dernière fonction est assez lucrative, et que M. Fermet ne la remplirait pas plus mal que le titulaire actuel. D'ailleurs, en Amérique, le président Abraham Lincoln avait bien « commencé par être gardeur de troupeaux, puis bûcheron », et le président Johnson, « par être tailleur ». En France, l'ex-maire de Verrie ne serait pas un président plus déplacé. Et lorsque, en fin de compte, la Parque aura tranché le fil de ses jours, s'il n'a pas les honneurs du Panthéon laïcisé, du moins ses amis — tous les républicains — pourront-ils faire graver sur son tombeau cette épithète traduite d'une inscription latine de notre Joachim du Bellay:

« Passant, ci-gît Fermet, n'en demande pas davantage: ce nom en dit assez »

### ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Dans la liste des jurés pour les assises du 3<sup>e</sup> trimestre 1885, qui ouvriront lundi prochain 3 août, nous remarquons les noms ci-après, appartenant à notre arrondissement:

- MM.  
Auger, René, propriétaire à Rou.  
Beaufils-Audebert, François, propriétaire à Varennes.  
Pichon, Louis, propriétaire à Saint-Lambert.  
Chauvigné, André, maire à Grézillé.  
Vaslin, Joseph, mécanicien à Martigné.  
Bougouin, André, propriétaire à Souzay.

### TRISTE ACCIDENT.

Avant-hier, le nommé Langlois, cultivateur au Vaudelnay, se rendait en voiture, avec sa nièce, chez M. Vidal, docteur-médecin à Gennez, pour une fracture assez grave qu'il avait au bras gauche. Arrivé devant une auberge, à Milly, il pria sa nièce de descendre pour demander à boire, et pendant que cette dernière payait la consommation, il eut l'imprudence de descendre lui aussi de voiture, malgré le peu de liberté que lui laissait son bras malade. Le cheval, pour une cause inconnue, se mit au même moment à courir affolé au travers de la cour, renversa le malheureux Langlois et lui lança plusieurs coups de pied à la tête et sur diverses parties du corps. Le sang s'échappait en abondance de la bouche et du nez. Porté sur un des lits de l'auberge, Langlois ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

AMBILLOU. — Mercredi dernier, un commencement d'incendie a éclaté au village de Saunay, commune d'Ambillou, chez un journalier nommé Ménard. Les pertes sont heureusement peu considérables, car elles n'étaient couvertes par aucune assurance. Les causes de ce commencement d'incendie sont encore ignorées.

### ANGERS.

Fête nautique du 2 août. — Tous les canotiers saumurois viendront en corps participer aux courses données dimanche prochain par la Société nautique d'Angers.

Nantes, Le Mans et Tours ont également envoyé leur adhésion.

On attend la réponse des Parisiens et des Bordelais.

Le Conseil municipal a fait don à la Société nautique de deux très-belles médailles en vermeil.

### LA GRACE DE COURTIN.

Avant-hier, comme nous l'avons annoncé, il a été donné lecture à Courtin, en audience solennelle, des lettres de grâce de M. le Président de la République.

Le condamné a remercié les magistrats.

Après une courte allocution de M. le premier président Forquet de Dorne, Courtin a été reconduit dans sa prison.

### FÊTE A SAINT-GERMAIN-SUR-VIENNE.

Dimanche 2 août aura lieu à Saint-Germain l'inauguration de la nouvelle place et l'assemblée annuelle.

M. du Petit-Thouars, l'honorable maire de Saint-Germain, a pris l'initiative de cette fête: courses en bateaux, course aux ânes, jeux divers, feu d'artifice, bal enfilé, tel est le programme.

Le vicomte de Fontenilles donnera les signaux, et sera juge à l'arrivée. — Tout le monde pourra concourir aux différents jeux, et il y aura foule, car les prix sont relativement considérables.

Saint-Germain n'est qu'à 15 kilomètres de Saumur, dans une position splendide, sur les bords mêmes de la Vienne. Les amateurs d'excursion, ceux qui aiment la joie et le plaisir, et en même temps le bon air, beaucoup de Saumurois qui le 2 août se mourraient d'ennui sur le seuil de leur porte, viendront s'amuser à Saint-Germain, nous en sommes persuadés. L'hôtel Jean Petit leur servira de refuge: ils y trouveront ce dont ils auront besoin, et si les écuries sont pleines, ils pourront placer leur voiture et leur cheval sous les admirables ombrages des rives de la Vienne.

Les jeux commenceront exactement à trois heures.

Qu'on se le dise!

Il n'y a que les Français qui savent s'amuser, et quand ils s'amuse, ils s'amuse bien.

A dimanche, à Saint-Germain.  
On s'amusera. X.

M. Mondain, curé de La Breille, a adressé au *Patriote*, en date du 24 juillet, une lettre rectificative au sujet d'un article paru la semaine dernière dans ce journal. Voici la partie principale de cette lettre:

« On vient de me communiquer votre numéro du 21 courant, contenant un article dans lequel vous entrenez vos lecteurs d'une petite fête qui a eu lieu à La Breille jeudi dernier. J'aurais laissé passer ce factum sans protester, s'il n'avait contenu une série de mensonges que je me crois absolument obligé de relever.

1<sup>o</sup> D'abord ce n'est point vendredi, mais jeudi au soir, 16, que la fête a été souhaitée.

2<sup>o</sup> Ce n'est point par le Conseil municipal, mais par les orphelins que j'ai recueillis au presbytère et que j'élevé gratuitement, que cette petite fête a été inaugurée, ce qui, je pense, leur était bien permis.

3<sup>o</sup> Il n'a été proféré aucun cri qui puisse porter ombrage en quoi que ce soit aux mouchards qui ont pu se glisser parmi les quelques spectateurs étrangers à ma maison.

4<sup>o</sup> Il n'y a point eu de festin auquel vient pu prendre part ni M. le maire, ni aucune autre personne étrangère.

Quant aux cultures d'asperges qui

semblent tant horripiler votre aimable correspondant, elles ont obtenu dans les grands concours dix médailles d'or et d'argent et ont été visitées à plusieurs reprises par les inspecteurs du gouvernement qui, depuis 1877, les encourage par une subvention annuelle. De plus, elles sont faites par des orphelins abandonnés, et servent par leurs produits à leur entretien et à celui d'une école religieuse libre et gratuite où l'on apprend aux petites filles de La Breille à aimer Dieu et à respecter leurs parents tout en remplissant leurs devoirs vis-à-vis de la société. »

### TOURS.

Dans son audience d'hier, le Conseil de guerre du 9<sup>e</sup> corps d'armée a condamné à la peine de mort un militaire du 32<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Châtelleraut, le nommé Louis Fortin, caporal, pour coups et blessures, dans le service, envers l'adjudant Stimble.

Soulanger. — On écrit de Soulanger au *Journal de Maine-et-Loire*:

« Il s'est passé de belles choses à notre fête nationale qui a été célébrée le dimanche 12 juillet.

« Dans la soirée, une rixe s'est engagée entre les danseurs dans la cour de la mairie. Le nommé Beaulieu Louis, journalier à Doué, ayant insulté le nommé Beaumont, de Soulanger, au sujet de sa femme, celui-ci administra une telle correction à son adversaire, que Beaulieu dut rester treize jours à l'hôpital de Doué.

« Comme fiche de consolation, le maire de Soulanger lui dit: Allons, Beaulieu, tu en as assez, sauve-toi vite.

« Un autre ouvrier de Doué, le nommé David Eugène, a reçu également de nombreux coups, qui ont nécessité dix jours d'hôpital. David raconte qu'il avait fait la noce une partie de la soirée avec le maire et Beaumont et vers 9 heures, dit-il, nous étions en état complet d'ivresse, c'est alors que je me suis battu.

« Par ailleurs, le nommé Thouveneau François, propriétaire à Soulanger, et Genevais, conseiller municipal, se sont battus comme des portefaix. En un mot, toute la nuit s'est passée en rixes nombreuses, auxquelles le garde champêtre lui-même n'a pas négligé de prendre part.

Cependant le maire a essayé de faire le silence sur ce scandale républicain; mais les blessés de l'hôpital ne pouvaient demeurer inaperçus. Aussi la gendarmerie, informée de l'affaire, est-elle venue aux informations à Soulanger. Alors le maire et le garde-champêtre ont répondu que tout s'était passé dans le plus grand calme et ils ont fait le possible pour empêcher les gendarmes de poursuivre leur enquête.

Il faut remarquer que les républicains seuls ont causé ce scandale, et que les ouvriers de Doué avaient été invités à la fête où ils ont été roués de coups.

Pour cause d'administration, la deuxième réunion de **Courses de Verrie-Saumur** ne pouvant pas avoir lieu, MM. les Souscripteurs sont prévenus qu'ils pourront se présenter à la caisse du Cercle Saint-Hubert jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, pour être remboursés de la moitié de leurs cotisations.

Nous recommandons l'excellente *Huile d'olive* surfine vendue à l'**ÉPICERIE CENTRALE**. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 1 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 15 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

### Loterie des Artistes Musiciens

AVIS. — Par suite du très-grand nombre de demandes de billets adressées à la Loterie des Artistes Musiciens dans ces derniers jours, la Direction informe le public que pour satisfaire tous les souscripteurs, le tirage définitif est remis au mardi 25 août; cette nouvelle date ne sera reculée sous aucun prétexte: elle est irrévocable.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

**A CÉDER DE SUITE  
FONDS DE CHAPELLERIE  
Et Articles militaires**

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M. AUBOYER. (644)

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur.

**A CÉDER DE SUITE**

Pour cause de santé,  
**Un Fonds de commerce d'Épicerie  
EN GROS**

Exploité à Saumur depuis de longues années et très-bien achalandé. Facilités de paiement. S'adresser à M. PINAULT, notaire.

Etude de M. BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION  
En l'étude de M. BRAC, notaire,  
**Le Samedi 1<sup>er</sup> août, à 2 heures,**

**PETITE MAISON**

à Beaulieu, sur le bord de la grande route, appartenant aux héritiers de la veuve MASSOT.  
Mise à prix : 1,000 fr.

Etude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques,  
Par suite de saisie-exécution  
**Le samedi 1<sup>er</sup> août 1885, à deux heures après midi,**

à Saumur, maison Poilevin, près la gare de l'Etat, au magasin du sieur Alfred DORAYS, couvreur.

Il sera vendu :

Grande quantité d'ardoises, échafaudages, échelles, cordages et outillage servant à la profession de couvreur.

Deux fournitures de voliges et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,  
(650) CH. MILLION.

Etude de M. BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,  
Avec faculté de division,  
**Dimanche 2 août 1885, à 1 h. 1/2,**  
en l'étude de M. BRAC,

**I. La Fabrique de Poterie  
AUTRAN**

Sise au Pont-Foucharé.  
Cet établissement, en parfait état, solidement construit, comprend : Maison d'habitation, four, grands ateliers à deux étages, belle cave voûtée dessous, vastes hangars et cour.

Il peut convenir à toute autre industrie.  
Mise à prix de 25,000 fr.  
Faculté de traiter avant l'adjudication

Et après la vente de la Fabrique

II. — PETITE MAISON avec grand jardin, au même lieu.

III. — Et 33 ares de PRÉ, dans les Prés-Godet.

Facilités de paiement.

Etude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,  
**Le samedi 1<sup>er</sup> août 1885, à 1 heure après midi,**

à Saumur, sur la place du Champ-de-Foire,

D'un CHEVAL réformé, sous poil bai châtain, provenant de la Gendarmerie.

Taille 1 mètre 70 centimètres.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,  
(653) CH. MILLION.

**A VENDRE**

**UNE CAVE**

Propre au commerce des vins.  
Située place du Presbytère, à Nantilly.  
S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (643)

**A LOUER  
ANCIENNE MAISON LAVOYE**

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

Etude de M. LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION  
En l'étude et par le ministère de M. LEDROIT, notaire à Neuillé, le dimanche 2 août, à une heure de l'après midi,

**LES  
IMMEUBLES**

Composant la Closerie de la Petite-Fontaine, Située proche le bourg de Neuillé, Consistant en :

Une maison, située près la Fontaine-du-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, lavoir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, prés, bois taillis, vigne, complanté d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M. LEDROIT, notaire à Neuillé, et, pour visiter, à M. PHILIP SAUNIER, propriétaire à Neuillé. (619)

**A VENDRE  
PETITE CALÈCHE**

A un cheval

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE  
Moteur à Gaz**

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

**A VENDRE**

Très-beau CHIEN couchant, parfaitement dressé pour la chasse.  
S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX, à Montfort. (629)

**CANOT à Vendre**

S'adresser AUX BAINS CIVILS.

**LE MONDE**

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, capital 40 millions, réserves 37 millions.

ON DEMANDE des agents dans les chefs-lieux de canton. S'adresser à M. GUERRIER, 17, boulevard des Pommiers, Angers. (574)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT

Rue de la Petite-Bilange,  
APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.  
S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

**AVIS**

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs : par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

Thés **CHOCOLAT** Vanille  
Qualité supérieure  
**GUÉRIN-BOUTRON**  
PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.  
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUILLÉ, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JUILLET 1885.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.		Ciôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 20	81 10	Est	797 50	798 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	515
3 % amortissable	82 65	82 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1243 75	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516	515	Est	380	379 50
3 % (nouveau)	107	107	Midi	1155	1155	— 1865, 4 %	527 50	527 50	Midi	379 25	378 50
4 1/2 % (nouveau)	110 30	116 22	Nord	1605	1605	— 1869, 3 %	466	469	Nord	389	388
Obligations du Trésor	507 50	508	Orléans	1335	1342 50	— 1871, 6 %	392	394	Orléans	379	381
Banque de France	5660	5050	Ouest	860	866	— 1875, 4 %	518 25	518 50	Ouest	378 50	378
Société Générale	458 75	457 50	Compagnie parisienne de Gaz	1508 75	1508 75	— 1876, 4 %	518 25	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	380	380
Comptoir d'escompte	1008	997 50	Canal de Suez	2067 50	2056 25	Bons de liquid. Ville de Paris	526	527	Paris-Bourbonnais	378	388
Crédit Lyonnais	535	537 50	C. gen. Transatlantique	480	480	Obligations communales 1879	465	460	Canal de Suez	580	581 25
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1320				Obligat. foncières 1879 3 %	450	450 50			
Crédit mobilier	230	228 75				Obligat. foncières 1883 3 %	362 25	362 50			

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Minutes	Matin	Soir	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																				
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)																				
9	19	matin	omnibus-mixte.																				
1	25	soir																					
2	32		express.																				
7	15		omnibus.																				
10	36		(s'arrête à Ange.)																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POTIERS venant d'Angers.				POTIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																				
8	31		omnibus.																				
9	37		express.																				
12	48	soir	omnibus-mixte.																				
4	44																						
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)																				
10	24		express-poste.																				
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																							

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur sous-signé.